



CCI PARIS ILE-DE-FRANCE
ENTREPRISES



Modifier

Transformation d'une société en SAS

Vous souhaitez déclarer la **transformation** de votre société en **SAS** (ou SASU). Le CFE de la CCI Paris Ile-de-France vous aide à constituer votre dossier.

Constitution du dossier de formalité pour la transformation d'une société en SAS

Formulaire à remplir

- [Formulaire de déclaration de modification](#) (M2)

Pièces à produire pour la transformation en SAS

- [Liste des pièces justificatives](#) (137 ko)
- [Pièce spécifique à fournir en cas d'exercice d'une activité réglementée](#)

Coût de la formalité

Coût pour la CCI Paris Ile-de-France

Vous devez joindre à votre dossier un chèque à l'ordre de la CCIR Paris IDF d'un montant de :

[Pour l'accompagnement CFE](#)

70 €

Coût pour le Greffe du tribunal de commerce

Vous devez joindre à votre dossier un chèque à l'ordre du Greffe du tribunal de commerce d'un montant de :

Modification de la forme juridique

212,08 € ⁽¹⁾ ⁽²⁾

⁽¹⁾ si la société a des immatriculations dans plusieurs greffes, ajouter autant de mises à jour (33,46 €) et de frais postaux de notification (10,72 €) que de greffes concernés

⁽²⁾ déduire 116 € si la société est une SAS dont l'associé unique assume personnellement la présidence

Pour réaliser vos formalités en toute sécurité

- Formalitis Premium
- Coordonnées et horaires des CFE de la CCI Paris-IDF

Pour constituer votre dossier

- Liste des journaux d'annonces légales
- Modèles de documents pour vos formalités

Publicité

- Publiez une annonce légale pour la transformation en : Société par Actions Simplifiée (SAS / SASU)

Nombre de consultations

0 vues

© CCI Paris Ile-de-France

NOUS CONTACTER

0 820 012 112

Service à 0,12€/min
+ prix appel